PROCES VERBAL

**REUNION DU C.E.**

**Le 18 juillet 2019**

**A Nancy salle de réunion du siège 44 Cours Leopold**

## Etaient présents :

|  |  |
| --- | --- |
| **Président du C.E. :**Cédric CHEVALIER | **Collaborateurs :** Océane BARTHELEMY Geoffrey VASSE Clarisse CHEVALIER |
| **Membres titulaires :***Collège Techniciens / Cadres :* Lorenzo CARPAGNANO Gaëlle CUNAT | **Membres suppléants :***Collège Techniciens / Cadres :*Lydie AME*Collège Employés :*Céline BROUSSE |

Absents Excusés :

Marion DARDINIER Fabienne PODVIN Patricia WEYER

Laëtitia LAMBERT (MGEL LOGEMENT)

Le Président du C.E. ouvre la séance à 09h30.

## Ordre du jour :

1- Approbation du Procès Verbal de la réunion du 09 juillet 2019 2- Points d’actualité

1. Transferts CPAM
2. Chèques vacances
3. Questions diverses
4. **Approbation du PV de la réunion du 18 juillet 2019**

Les membres du C.E. et la Direction adoptent à l’unanimité le PV du C.E. du 09 juillet 2019.

# Points d’actualité

* + Concernant les transferts des membres du CE :

La responsable RH a, à nouveau, été en contact avec l’inspection du travail.

Pour les premières vagues de transfert il s’agissait d’une application volontaire de la loi (la MGEL avait choisi volontairement de les faire en avance) : l’inspection du travail devait donc se prononcer pour valider ou non ces transferts.

Pour ceux de septembre c’est une application obligatoire de la loi et donc de l’article L 1224-1 du Code du Travail. L’inspecteur du travail estime être non compétent pour se prononcer. Il n’y aura donc certainement pas de convocation des membres du CE concernés.

Il faudra néanmoins faire toute la démarche légale de demande d’autorisation de transfert.

L’inspection du travail répondra ne pas être compétents et les membres du CE pourront donc être transférés.

* + YVON :

Le portail dédiés aux offres de santé et d’assurances étudiantes a vu le jour le 03 juillet 2019.

La conception des offres ainsi que le développement est porté et piloté entièrement par la MGEL. C’est une belle réussite et une grande avancée pour la MGEL qui a marqué beaucoup de points auprès du groupe VYV.

En effet :

* Les délais ont été tenus
* C’est la première offre dédiée aux étudiants qui sort pour le groupe VYV
* Les adhésions commencent tout doucement

La MGEL sera rémunérée pour les frais de gestion et touchera aussi des commissions sur les assurances universitaires et santé.

Parallèlement à cela, MGEL Logement s’isncrit dans une stratégie visant devenir à terme le gestionnaire de toutes les résidences du Groupe VYV.

Cela ouvre de belles perspectives pour la suite.

* + L’assurance étrangère sortira en Octobre.

C’est un dossier qui était bloqué depuis plusieurs mois, notamment au sujet de la tarification, mais depuis la sortie d’YVON, avance beaucoup plus vite. Les tarifs seront compétitifs

# Transferts CPAM

Le Président du C.E. explique qu’il reste encore un cas à régler sur Reims. Mais il est cours de solutionnement.

Globalement tout se passe bien, il n’y a pas de retours négatifs des agences.

Les dossiers de transition sont en train de se finaliser dans chaque service et tout le monde joue le jeu, ce qui est appréciable.

Le Président du CE rappelle qu’il n’y a eu aucune casse sociale et qu’à 99% tout le monde a été satisfait.

C’est un gros dossier qui va se refermer après de longs mois de travail pour la Direction et le service RH, mais aussi d’échanges avec les membres du CE. Le Président remercie tous les acteurs pour leur engagement.

# Chèques vacances/trésorerie CE

Les membres du CE ont décidé de ne pas reconduire les chèques vacances pour les 6 derniers mois de l’année.

En effet, ne sachant pas encore s’il y aura un budget attribué pour le futur CSE.

Céline BROUSSE, trésorière du CE étant transférée en septembre, la gestion de la trésorerie sera donc confiée à Patricia WEYER.

Les mandats actuels courent jusqu’au 15 décembre 2019. Avec les transferts il ne restera qu’un titulaire du collège technicien/cadre (Lorenzo CARPAGNANO) et un titulaire du collège employés (Patricia WEYER).

Les nouvelles élections devront se faire fin novembre / début décembre et il devra donc y avoir un affichage pour en informer les salariés.

C’est la date du premier tour qui sera prise en compte pour définir l’effectif du nombre de sièges. A ce jour il n’est pas encore connu.

Il faut savoir que si le nombre de salariés est inférieur à 50 personnes, le futur CSE n’aura pas de budget propre ni de personnalité morale.

A l’inverse s’il est supérieur à 50 il y aura un budget et une personnalité morale.

# Questions diverses

### *A quelle date commencera la mutuelle de la CPAM pour les personnes transférée ?*

La fin de contrat de mutuelle d’entreprise de la MGEL est déjà programmée au 31 août. La nouvelle mutuelle de la CPAM débutera donc dès le 1er septembre.

Il y aura certainement un petit délai avant de recevoir les cartes de mutuelle (délai de mise en route)

### *Qu’en est-il des tickets restaurant du mois d’août pour les salariés transférés ?*

Ils seront soit récupérés par les salariés eux-mêmes dans leurs agences respectives et si ils ne peuvent pas se déplacer ils seront envoyés en lettre suivie à leur adresse.

La prochaine réunion du C.E. se tiendra le 23 septembre 2019. La séance est levée à 11h00.

|  |  |
| --- | --- |
| Le Président*Cédric CHEVALIER* | Le Secrétaire*Lorenzo CARPAGNANO* |